

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 38 (2001)

Heft: 1498

Artikel: Frein à l'endettement : l'illusion démasquée de l'intelligence artificielle

Autor: Nordmann, Roger

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010819>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'illusion démasquée de l'intelligence artificielle

Kaspar Villiger décide de retarder la mise en œuvre du frein à l'endettement. La preuve qu'on n'atteint pas l'équilibre avec un automatisme financier.

Notre pays a un rapport particulier avec les dettes : honnies lorsqu'elles sont publiques, on les adore lorsqu'elles permettent d'alléger sa propre déclaration d'impôt. De ce fait, le frein à l'endettement, présenté comme l'œuf de Colomb pour « discipliner » la prétendue indocilité naturelle des politiciens en matière budgétaire, a été plébiscité par le peuple.

Petit rappel pour commencer : comme la Confédération ne distingue pas entre compte de fonctionnement et compte d'investissement, l'objectif d'un déficit zéro en moyenne sur plusieurs années est une position extrémiste, car il signifie que le ménage fédéral n'emprunte pas un centime. En comparaison, le plan comptable « Buschor » qu'appliquent les communes et les cantons

n'est pas aussi brutal : un déficit zéro du compte de fonctionnement n'exclut pas des emprunts pour les investissements. En refusant d'adopter le plan « Buschor », la Confédération s'impose un régime inutilement drastique et peu convainquant. Que ce soit pour faire voler des avions vides pendant six mois à fonds perdu, pour encourager la recherche scientifique ou pour creuser des tunnels utilisables plusieurs siècles, chaque franc est comptabilisé de manière identique, ce qui revient à additionner des pommes et des poires.

Grand adorateur de l'équilibre budgétaire, Kaspar Villiger est pris au dépourvu par la ferveur du « déficit zéro » qu'il a lui-même déclenchée : s'il met en vigueur au plus vite son dispositif conçu pour le beau temps, il risque d'étouffer encore plus la

conjoncture. Ce serait alors un lourd tribut à l'extrémisme budgétaire, surtout lorsque Zurich est la première touchée. En revanche, s'il attend encore deux ans, M. Villiger fait la démonstration de l'inanité de ce type de dispositif : dès qu'il dérange, on le déclenche, à l'image de l'alarme d'altitude à l'approche de la piste 28 de Kloten. La réflexion est du reste valable pour l'aéronautique comme pour les finances.

En reportant la mise en œuvre du dispositif, Kaspar Villiger montre le bien-fondé des réticences exprimées par les adversaires du projet : le bon dosage des dépenses et des recettes en fonction des besoins de la société ne doit pas être lié à un automatisme financier. Si la politique pouvait être remplacée par de l'intelligence artificielle, cela se saurait ! rn

Dialecte

Hypothèse

Interrogé par la *Sonntags Zeitung* (2.12), le professeur Bergier signale qu'il a eu, au sein de la commission, des problèmes de compréhension linguistique. « Ich habe mich als Welscher mit französischer Prägung oft einsam gefühlt » (Je me suis souvent senti isolé comme Romand francophone). Il exprime aussi son regret de ne pas parler « schwizertütsch ». C'est une question qui mérite attention. N'a-t-on pas vu, il y a quelques jours, à l'émission allemande *10 vor 10*, des représentants de « Présence suisse » nous vanter, en dialecte, la Suis-

se quadrilingue ? Le 4 décembre, le quotidien bernois *Der Bund* note que de nombreux correspondants étrangers ont quitté le procès de l'accident de « canyoning » à Interlaken parce que ce procès, à répercussion internationale, est mené en dialecte. Et si une partie des difficultés de lecture et de compréhension pour des élèves de quinze ans étaient dues, non seulement aux enfants d'immigrés mais aussi à l'usage, dans la plus grande partie de la Suisse, d'idiomes qui ne sont pas une langue nationale officielle ? cfd

Droit du bail

Improvisation

Mardi de la semaine dernière, le Conseil des Etats adoptait une solution relativement favorable aux locataires, à savoir l'adaptation du prix des loyers à l'indice du coût de la vie.

Le lendemain, il se ralliait à la proposition d'un sénateur, président de l'Association suisse des propriétaires immobiliers, d'autoriser une double adaptation, à l'indice des prix d'une part et au niveau usuel des loyers du quartier d'autre part.

Le Conseil des Etats se veut une Chambre de réflexion. Ici, elle s'est comportée comme une Chambre d'improvisation. jd

Zurich

Touché au cœur

Le taux de chômage bondit, « L'frappant Zurich de plein fouet », titrait le quotidien *Le Temps* du 8 décembre dernier. A la lecture des chiffres, on découvre pourtant que le canton du Valais connaît une progression identique (+0,4 %) et le Tessin plus forte encore (+0,7 %). Quant au taux de chômage zurichois (2,4 %), même s'il augmente considérablement, il paraît bien modeste comparé à celui de Genève (4,6 %). Mais quand « le cœur économique du pays » est touché, c'est tout le pays qui doit compatir. jd